

[Texte]

in-house consultants working on the technical working group. The terms of reference of the technical working group specifically exclude any consideration of Indian fishing or heritage sites. The steering committee made up of the CNR and government agency representatives has not included the Department of Indian Affairs. Therefore the people with the most to lose because of this project have been excluded from the main decision-making process to date.

The alliance bands made many submissions and presentations to the environmental assessment panel hearings. We would encourage the committee members to review the transcripts of the hearings for more information on these issues. We have attached to this presentation a copy of a statement of concern that summarizes many of these.

The Alliance of Tribal Councils has hired professional expertise to conduct the work necessary to place Indian concerns in the overall environmental design of CNR's twin-tracking program. The Department of Indian Affairs supports this concept, and does so by providing the necessary resources.

• 1645

As a concluding remark I wish to emphasize to the committee members that the Alliance of Tribal Councils is prepared to co-operate fully with the CNR and the regulatory agencies to arrive at an acceptable approach to the twin-tracking project.

We want to see many existing problems with the operations of the railway corrected. We want to be sure that the best design is developed to protect the river, the salmon and our access and fishing sites—not just the cheapest or the most expedient designs for the CNR.

We have many outstanding property issues we intend to resolve with CNR. These can be dealt with in a reasonable manner if the Government of Canada and the CNR will acknowledge that our aboriginal rights are a central factor to this project and that our communities have much at stake in the way the project proceeds over the next 20 years.

I sat as a member of an environmental assessment review panel for over a year until the CNR decided to proceed with the work near Ashcroft through my reserve land without even meeting with my band. I was forced to resign to avoid a conflict of interest between my obligations to the Oregon Jack Creek Indian Band and the need for an objective input into the final report of the panel.

As a panel member I came to appreciate how many potential conflicts inherent in a major project can be resolved if all parties take a comprehensive and reasonable approach that accommodates all interests.

[Traduction]

faites par des consultants du CN même, au sein du groupe de travail technique. Le mandat de ce dernier exclut, *expressis verbis*, toute considération sur les sites de pêche des Indiens et sur leur patrimoine. Par ailleurs, le ministère des Affaires indiennes n'a pas été invité à siéger au Comité directeur regroupant le CN et les représentants de l'administration centrale. On voit donc que jusqu'à ce jour les populations qui ont le plus à perdre dans la mise en oeuvre de ce projet ont été exclues de toute la procédure de prise de décision.

Pourtant, les bandes de l'Alliance ont témoigné à plusieurs reprises lors des audiences des études environnementales, et nous y avons soumis des mémoires. Nous encouragerions donc les membres de ce Comité à relire le compte rendu de ces audiences. Vous trouverez en annexe à ce mémoire une déclaration, qui se fait l'écho de nos craintes, et qui reprend l'essentiel de nos arguments à ces audiences.

Notons par ailleurs que l'Alliance des conseils tribaux a fait appel à des spécialistes dont les travaux permettront de tenir compte du point de vue indien dans l'évaluation générale environnementale du projet de doublement des voies du CN. Le ministère des Affaires indiennes approuve cette façon de procéder et nous fournit son soutien.

En conclusion, je tiens à rappeler aux membres du Comité que l'Alliance des conseils tribaux est disposée à collaborer pleinement avec le CN, et l'administration, afin d'arriver à des solutions acceptables dans la mise en oeuvre de ce projet.

Nous demandons que disparaissent certains des nombreux problèmes existants. Nous demandons notamment que tout soit fait pour protéger les cours d'eau, le saumon et nos sites de pêche—et non pas que l'on se contente d'adopter la solution qui serait tout simplement la plus avantageuse et la plus rapide pour le CN.

Nous avons par ailleurs à résoudre avec le CN toute une série de questions portant sur des droits de propriété. Il sera facile d'arriver à un règlement si le gouvernement du Canada et le CN reconnaissent que nos droits ancestraux doivent faire l'objet d'une attention toute particulière au sein de ce projet, et que nos populations sont concernées au premier chef par la façon dont le projet sera mis en oeuvre au cours des 20 prochaines années.

Pendant plus d'un an j'ai fait partie du Comité d'étude et d'évaluation environnementale jusqu'à ce que le CN décide de commencer les travaux près d'Ashcroft, sur le territoire de ma réserve, sans même qu'une seule réunion ait été organisée avec la bande. J'ai donc été contraint de remettre ma démission afin d'éviter tout conflit d'intérêts, puisque j'avais des obligations envers la bande indienne Oregon Jack Creek mais que par ailleurs le rapport définitif du Comité fédéral d'évaluation devait être aussi objectif que possible.

En qualité de membre de ce comité d'évaluation, j'ai pu constater à quel point les conflits pouvant toujours survenir lors de la mise en oeuvre d'un projet de cette envergure se résolvent si toutes les parties en présence décident de faire